



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) :

SAF Huez

Fixe : 04.76.80.65.49

Portable :

**Bénéficiaires** :

IRSTEA -ONEMA

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Prélèvements et analyses	11/08/2015	Villar-d'Arène, Pont des brebis	Lac du Pavé	1	0	1
Prélèvements et analyses	12/08/2015	Villar-d'Arène, Pont des brebis	Lac du Pavé	1	0	1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE

Nom du pilote :

A Huez, le  
03/08/2015 Gilles Sarret

**Autorisation accordée n° 370**

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 04/08/2015

Le Directeur,

Copie au secteur de : Briançonnais

Préconisations du Parc national :

A ..... , le :